

### 2 Place de Strasbourg- BP 10077 85109 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

Tél: 02.51.95.45.65 - Fax: 02.51.21.52.63

SARL au capital de 40.000 € - RCS LA ROCHE SUR YON N°48738036200011 Carte professionnelle N° 06.85.198T.199G délivrée par la préfecture de la Vendée Garantie financière : GALIAN – 89 rue La Boëtie – 75008 PARIS – n°adhérent : 4703 M

# **HORAIRES D'OUVERTURE**

### Du Lundi au Samedi - De 9 Heures à 12 Heures et de 14 Heures à 18 heures

## **HONORAIRES**

#### **LOCATIONS VIDES A L'ANNEE**

#### LOCATION A USAGE D'HABITATION OU MIXTES HABITATION/PROFESSIONNEL

Honoraires concourant à l'établissement d'un acte de location entre PROPRIETAIRE ET LOCATAIRE Le montant du plafond d'honoraires à la charge du **LOCATAIRE** pour

la visite, la constitution de son dossier, la rédaction du bail est fixé au total à un montant de : 8 € TTC maximum/m2 de surface habitable

Le montant du plafond d'honoraires à la charge du **LOCATAIRE** pour la réalisation de l'état des lieux est fixé à un montant de : 3 € TTC maxi/m2 de surface habitable

Le montant du plafond d'honoraires à la charge du **PROPRIETAIRE** pour

la visite, la constitution de son dossier, la rédaction du bail est fixé au total à un montant de : 8 € TTC maximum/m2 de surface habitable

Le montant du plafond d'honoraires à la charge du **PROPRIETAIRE** pour la réalisation de l'état des lieux est fixé à un montant de : 3 € TTC maxi/m2 de surface habitable

Honoraires d'entremise et de négociation : de 50 à 100 € TTC selon le type de bien.

#### LOCATIONS A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

Taux applicable sur le loyer annuel hors charges : 12 % TTC à la charge exclusive du PRENEUR

#### **LOCATIONS DE PARKING OU GARAGES**

Honoraires TTC: 1 mois de loyer charges comprises, à la charge exclusive des LOCATAIRES

#### HONORAIRES DE GESTION à la charge des PROPRIETAIRES sur le montant de tous les encaissements

	<u>н.т</u>	<u>T.T.C</u>
SANS garantie des Loyers impayés	6.00 %	7.20 %
AVEC garantie des Loyers impayés	6.60 %	7.92 %

#### **LOCATIONS MEUBLEES SAISONNIERES**

Honoraires de gestion à la charges du PROPRIETAIRE

sur loyer + charges 8.00 % H.T 9.60 % T.T.C

Honoraires de location à la charge du LOCATAIRE

sur loyer + charges 15.00 % H.T 18.00 % T.T.C

VACATION HORAIRE du service VIDE ou MEUBLE : 41.67 € HT soit 50.00 € TTC